

l'on peut toujours renouveler, que les progrès et améliorations en agriculture, dans notre province, ont suivi le développement de nos sociétés d'agriculture.

OCT. OUELLETTE,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

Québec, 6 mars 1903.

Les sociétés nommées dans ce rapport ont rendu de grands services à la classe agricole, et leurs opérations ont exercé une heureuse influence sur la culture du sol. Dans le comté de Montmagny, la société a tenu de fréquents concours de fermes. Une commission, dont M. Bernatchez, ancien député, était le président, a visité ce comté. Dans son rapport, nous trouvons ce qui suit :

“ La commission a fait une excursion dans la partie nord de la belle contrée de la Rivière-du-Sud, jusque dans la paroisse de St-Pierre. Partout sur son passage, elle a vu des terres magnifiques et, en général, très bien cultivées. Il y avait aussi dans les champs, de magnifiques troupeaux, surtout des bêtes à cornes, ce qui prouve “ a priori ” la supériorité de la culture. ”

La société du comté de Bagot apporte de la diversité dans ses opérations, encourage les concours de fermes et de récoltes. Cette année, elle a organisé un concours dans lequel elle accordera des primes de conservation pour l'amélioration de la race bovine. Nous ne devons pas être étonnés de voir cette société bien fonctionner : elle a été longtemps inspirée par feu M. Dupont, son ancien secrétaire, connu pour son zèle et son dévouement pour l'agriculture. Ses idées si justes quant à la diversité des opérations et quant à l'utilité des concours de fermes et de récoltes sur pied, ont survécu à cet homme distingué, et continuent à exercer une heureuse influence. Puisse cette influence se faire sentir encore longtemps !

Les statistiques agricoles du recensement de 1890 démontrent combien il est nécessaire d'avoir des terres bien cultivées et exploitées de manière à fournir aux vaches les aliments dont elles ont besoin pour une production abondante de lait.